

Temps de travail hebdo et problème congés

Par Korotaf, le 10/10/2012 à 14:44

Bonjour,

Je m'appelle Ben et je travail depuis 2 ans dans un restaurant asiatique en tant que livreur. J'aimerai savoir si mes horaires sont dans la légalité ou non.

Je travail du mardi au samedi de 11h30 à 14h et de 18h à 21h30 ainsi que le dimanche de 12h à 13h30 et de 18h à 21h30,

Ne suis-je pas censé avoir 1,5 jour de repos ?

De plus,que ce soit ma collègue serveuse ou moi,interdiction de prendre un congé le vendredi ou le samedi ?

Que faire?

J'espère avoir été clair dans mes propos et que vous prendrez le temps de me répondre.

Cordialement

Ben

Par janus2fr, le 10/10/2012 à 15:20

Bonjour,

Sauf convention collective plus favorable, le repos hebdomadaire minimum, c'est 24 heures auxquelles s'ajoutent les 11 heures du repos quotidien.

Votre repos hebdomadaire va donc du dimanche 21h30 au mardi 11h30, soit 38 heures, donc supérieur aux 35 heures minimum.

Pour les congés, puisque vous avez droit à 4 semaines d'affilé, il faut bien qu'il y ait dedans quelques vendredi et samedi...

Par Korotaf, le 10/10/2012 à 18:08

Merci pour cette réponse rapide, je prend note de ces informations. Encore merci.